

**Suivi des recommandations adressées
par la Commission de la fonction publique du Québec
au Ministère de la santé et des services sociaux**

Vérification ponctuelle portant sur la promotion à la suite de la réévaluation d'un emploi (PRE)

Tableau : Recommandation ayant donné lieu à des progrès satisfaisants¹

Recommandations
1) Respecter les conditions relatives à la délégation du Guide sur la promotion à la suite de la réévaluation d'un emploi, notamment en ce qui concerne la constitution du dossier administratif.

¹ Les progrès sont considérés satisfaisants si les recommandations sont mises en œuvre complètement ou presque complètement.